

**DIS-MOI SI TU LIS, JE TE DIRAI QUI TU ES : DISCOURS PRODUITS
SUR L'ILLETTRISME EN CONTEXTE REUNIONNAIS ET DISCOURS
EN RETOUR D'ADULTES DITS ILLETTRÉS**

**TELL ME IF YOU READ, I WILL TELL YOU WHO YOU ARE:
DISCOURSES PRODUCED ON ILLITERACY IN REUNION ISLAND
CONTEXT IN CONTRAST WITH DISCOURSES BY SO-CALLED
ILLITERATE ADULTS**

Audrey Noël (LCF UR 7390)

audrey.noel@univ-reunion.fr

<https://orcid.org/0009-0005-6902-0848>

RÉSUMÉ : *L'illettrisme, concept apparu en France dans les années 70, est plus que jamais d'actualité. Si les derniers chiffres ont pointé une diminution du phénomène, les médias évoquent quant à eux la propagation de l'illettrisme, qui revêt alors l'apparence d'une pathologie sociale. Certaines régions de France sont tout particulièrement concernées par l'illettrisme : c'est le cas de l'île de La Réunion, département d'Outre-mer et ancienne colonie française. Territoire multiculturel et multilingue, où la créolisation a permis l'hybridation de cultures, de modes de vie et de pratiques linguistiques, La Réunion est également qualifiée de société à tradition orale. Dans ce contexte, quelle vision est portée sur la littératie ? En quels termes parle-t-on d'illettrisme ? Cet article explore et confronte discours dominant (médiatique et institutionnel), et discours individuels de personnes dites en situation d'illettrisme ou en difficulté dans leurs pratiques de l'écrit. Ces discours minoritaires apparaissent plus nuancés, voire contestataires, et prônent dans une certaine mesure la normalité de l'état de non-littératie. Cela nous permet de questionner l'imaginaire autour de l'illettrisme et le statut singulier de ce concept, qui apparaît emblématique d'une fracture épistémologique entre deux modèles sociétaux et deux rapports aux savoirs.*

MOTS-CLEFS : illettrisme ; littératie ; discours ; La Réunion.

ABSTRACT: *Illiteracy, a french concept that appeared in the 1970s, is more topical than ever. If the latest studies have pointed to a decrease of this phenomenon, the media often evokes the spread of illiteracy, which then takes on the appearance of a social pathology. Some regions of France are particularly affected by illiteracy: this is the case of Reunion Island, an overseas*

department and ancient French colony. Reunion Island is a multicultural and multilingual territory, where creolization has allowed the hybridization of cultures, lifestyles and linguistic practices. It is also described as a society with an oral tradition. In this context, what is the vision of literacy? In what terms do we speak of illiteracy? This article explores and confronts the dominant discourse (media and institutional) with the individual discourse of people supposed to be illiterate or to have difficulties in their writing practices. These minority discourses appear more nuanced, even dissenting, and to a certain extent advocate the normality of the state of non-literacy. This allows us to question imagination around illiteracy and the singular status of this concept, which appears emblematic of an epistemological divide between two societal models and two relationships to knowledge.

KEYWORDS: illiteracy; literacy; discourse; Reunion Island.

1 Introduction

L'illettrisme, terme apparu en France dans les années 70, ne cesse aujourd'hui de faire parler de lui. Régulièrement qualifié dans l'espace médiatique de *fléau*, de *mal invisible*, il laisse à voir – et à lire – la manière dont la société française envisage la place de l'écrit, et met en lumière le regard porté sur les personnes qui se trouvent éloignées de la littératie. On peut également s'étonner d'un certain paradoxe : alors que l'on estimait qu'il y avait, selon les enquêtes Information et Vie Quotidienne (ANLCI, 2018), 9% de personnes illettrées en France en 2004, puis 7% en 2011, soit donc une diminution du nombre de personnes concernées, les discours restent alarmistes, allant même parfois jusqu'à prédire une *propagation* de l'illettrisme. Si les résultats très attendus de la nouvelle enquête réalisée en 2022 devraient pouvoir infirmer ou confirmer ces craintes, pointons toutefois que la modification régulière des critères fixant le seuil minimal des *compétences de base* (ANLCI, 2003) ne peut que nous laisser présager que les chiffres sur l'illettrisme ne connaîtront pas une franche diminution.

Si l'on ne peut nier le caractère limitant, handicapant, d'un accès restreint voire impossible à l'écrit, la conception de l'illettrisme en tant que problème de société univoque, et la teneur des discours produits sur l'illettrisme, peuvent interroger : les personnes en situation d'illettrisme s'estiment-elles toutes en souffrance ? Se nomment-elles, d'ailleurs, illettrées ? Selon quels critères et dans quelle mesure ? L'illettrisme est-il obligatoirement à enrayer, éradiquer, à *battre* pour reprendre la terminologie en usage dans la société, ou peut-il être parfois plus simplement compensé, contrebalancé par le développement d'autres compétences et canaux de savoirs ? La société dans son intégralité adhère-t-elle à l'idée de l'anormalité de

l'illettrisme, ou existe-t-il, en marge de ce discours dominant, des discours contestataires, revendiquant la normalité d'une *non-littérature* ?

L'île de La Réunion, ancienne colonie française devenue département français en 1946 et située dans l'océan Indien, est particulièrement concernée par l'illettrisme. Ainsi, en 2011, selon l'enquête IVQ (Information et Vie Quotidienne), 23 % de la population réunionnaise était en situation d'illettrisme (ANLCI, 2018). Le facteur classiquement retenu pour expliquer ce phénomène est éducatif : en effet, le système scolaire à La Réunion se met en place plus tardivement que dans la France hexagonale, ne se développant pleinement qu'à partir des années 1960 (SIMONIN ; WOLFF, 2002). Ce facteur explicatif est néanmoins à relativiser, car tous les Réunionnais de plus de 60 ans ne se trouvent pas en situation d'illettrisme malgré le contexte scolaire de l'époque, et le facteur scolaire ne peut expliquer la persistance de l'illettrisme à l'heure actuelle chez les plus jeunes (LATCHOUMANIN ; RIZZO, 2011). Si les causes de l'illettrisme à La Réunion restent aujourd'hui encore difficiles à cerner, les spécificités de ce territoire, multiculturel, multilingue et marqué par un passé colonial douloureux participent sans nul doute à la complexité, pour ne pas dire l'impossibilité, d'une analyse purement factuelle et statistique de la situation.

L'accès à la littérature est aujourd'hui un enjeu majeur de développement pour le territoire et la population réunionnaise en témoigne la signature par plusieurs instances institutionnelles¹, en septembre 2022, du PR2C (Plan Régional pour la maîtrise des Compétences Clés), élaboré de manière conjointe et porté par la Région Réunion. Mais en marge de ce discours institutionnel, les discours de personnes dites illettrées laissent entendre un autre rapport à l'écrit. Nous nous proposons donc ici d'analyser, dans ce contexte singulier qu'est le territoire réunionnais, les discours produits sur l'illettrisme et les discours produits par les personnes directement concernées. Comment parle-t-on de l'illettrisme dans la société réunionnaise ? Relève-t-on l'existence de discours pouvant être qualifiés de contestataires ? En quoi ces discours divergents permettent-ils de questionner le concept de l'illettrisme et le rapport aux savoirs ?

Après une partie définitoire et une présentation plus détaillée du contexte réunionnais, nous procéderons à l'analyse de deux corpus : l'un constitué d'extraits de la presse écrite, mettant en évidence les discours médiatiques produits sur l'illettrisme, que nous pouvons

¹ Ont signé le PR2C (*Plan Régional pour la maîtrise des Compétences Clés*) : la Région Réunion, la Préfecture, le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, l'Académie, le Département, la Caisse d'Allocations familiales et l'Université de La Réunion.

considérer comme reflétant l'opinion dominante, et l'autre constitué de témoignages de personnes illettrées au sens définitoire du terme, recueillis dans le cadre d'un enseignement portant sur les pratiques de littératie dans la société réunionnaise. Ces discours nous amènent à réfléchir sur l'imaginaire autour de l'illettrisme et sur le statut singulier de ce phénomène, emblématique d'une fracture épistémologique entre deux modèles sociétaux et deux rapports aux savoirs et au monde.

2 Une brève histoire de l'illettrisme

Le père Joseph Wrésinski, à l'origine de la création dans les années 1960 du Mouvement ATD (A Toute Détresse) Quart Monde, exprime lors du rassemblement pour le Défi organisé à Paris en novembre 1977 son souhait que "dans dix ans, il n'y ait plus un seul illettré dans nos cités" (LAHIRE, 2005, p. 61). Sa prise de parole introduit le terme *illettré* dans l'espace public, et attire l'attention sur un phénomène jusqu'alors masqué par la pauvreté. Pour l'association ATD Quart Monde, cela fait déjà quelque temps qu'une idée chemine : l'état d'illettrisme, classiquement pensé comme étant la conséquence de la grande pauvreté et de l'exclusion, pourrait au contraire expliquer les difficultés des populations à sortir de la précarité. Quelques années plus tard, la lutte contre l'illettrisme s'élabore de manière officielle, avec la publication, en 1984, du rapport *Des illettrés en France* et la création la même année du GPLI (Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme), qui deviendra, en 2000, l'ANLCI, ou Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (VOGLER, 1998).

On réalise alors (ou plutôt, on admet une réalité qui n'était ni considérée ni nommée) que la non-littératie concerne encore de nombreux Français, alors même que la massification du système scolaire aurait dû permettre à l'ensemble de la population un accès aux compétences écrites. Il devient rapidement nécessaire de définir et délimiter le concept, car à l'époque, seul le terme *analphabétisme* était en usage pour désigner les personnes ne sachant ni lire ni écrire, mais ces dernières, eu égard de l'état de scolarisation obligatoire en France, ne pouvaient être que d'origine étrangère. Le terme *illettrisme* est alors adopté, et sa définition première reste semblable à celle de l'*analphabétisme fonctionnel*, proposée par l'UNESCO en 1960, à savoir l'état d'une personne incapable de lire et d'écrire, même dans le cadre des usages courants de l'écrit de la vie quotidienne. Il est intéressant de noter également le glissement lexical et symbolique qui opère à cette période : alors que l'on parlait *des illettrés*, le terme *illettrisme* est rapidement privilégié, et cela signe un changement notable de posture :

Le suffixe *-isme* a une double vertu. D'une part, il permet de passer de ce qui qualifie une personne (et risque donc de la stigmatiser) à un phénomène abstrait sur lequel on peut discourir sans impliquer des personnes concrètes. D'autre part, il transforme ce qui peut être un problème individuel en un problème social (VOGLER, 1998, p. 14).

L'illettrisme devient donc un problème social, dans le sens où il s'agira, dès lors, de penser une réponse institutionnelle, collective, impliquant l'ensemble de la société.

2.1 Définition de l'illettrisme

Le GPLI travaille, tout d'abord, sur la compréhension du phénomène et sur sa définition. Une première définition est proposée en 1995, puis celle-ci est retravaillée, pour aboutir à la définition qui est d'usage aujourd'hui, telle que rappelée dans le cadre national de référence de l'ANLCI :

L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et à comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples (ANLCI, 2003, p. 72).

Alors que l'analphabétisme fonctionnel retenait l'idée d'une *incapacité* à lire et à écrire, l'illettrisme s'inscrit dans un *continuum de difficultés*, allant de la non maîtrise ou de la difficile maîtrise de compétences pour fonctionner sur des tâches simples (degré 1) à quelques limitations des compétences pour pouvoir être pleinement autonome dans la société (degré 4). Classiquement, on ne parle d'illettrisme que pour les degrés 1 et 2, tandis que les degrés 3 et 4 sont plutôt apparentés à des faiblesses ouvrant la possibilité d'un réapprentissage pour consolider ou étendre ses connaissances de base (ANLCI, 2003).

Notons que la définition de l'illettrisme passe par une nécessaire différenciation d'autres termes et concepts, et tout particulièrement de l'analphabétisme. Ainsi,

lutter contre l'illettrisme oblige à clarifier l'univers lexical qui permet d'en parler [...]. Les termes [...] sont lourdement chargés de sens. Ils portent l'histoire et la culture de chaque pays, mais aussi les conceptions des acteurs, leur vision de la société actuelle et en devenir (ANLCI, 2003, p. 71).

Ceci nous amène donc à envisager que le concept d'illettrisme est avant tout une émanation de la vision que porte la France sur la littératie, et sur les situations où celle-ci

apparaît fortement entravée. La définition et les actions de lutte contre l'illettrisme témoignent donc d'une vision singulière de ce qui doit *faire société*.

2.2 Vers un changement terminologique : la littératie, les compétences de base et les compétences clés

L'utilisation du terme *illettrisme* fait débat depuis plusieurs années (LATCHOUMANIN ; RIZZO, 2011), de par la charge négative, voire péjorative, qu'il porte, et qui est renforcée par l'utilisation de segments lexicaux comme *la lutte contre l'illettrisme*, ou encore *vaincre l'illettrisme*. Certains lui préfèrent des termes plus positifs, comme la *littératie*, ou encore l'expression *compétences de base*, qui s'est substituée à l'ancienne terminologie *savoirs de base*. Parler de littératie, en effet, met en évidence le potentiel d'apprentissage et cesserait de singulariser des *non sachants* pour, au contraire, étendre l'acception à l'ensemble de la population, car tout un chacun peut, à un moment ou à un autre, avoir envie ou besoin d'enrichir ses connaissances, et de s'ouvrir à d'autres pratiques de littératie. La *littératie* prend différentes acceptions selon les auteurs : elle désigne, dans son sens premier, les pratiques de l'écrit, mais elle peut aussi être considérée comme une pratique sociale (BARTON ; HAMILTON, 2010). Elle se décline en différents segments, car il y a autant de formes de littératie qu'il n'y a de contextes, d'individus et de systèmes de valeurs afférents aux pratiques de l'écrit.

Dans cette même dynamique d'élaboration d'un discours mélioratif sur la non-littératie, la notion de *compétences clés* est aujourd'hui privilégiée à celle de *compétences de base*, qui désignent toutes deux le "socle de compétences nécessaires pour garantir à chaque personne des conditions favorables à son épanouissement personnel, à sa citoyenneté active, à son intégration sociale et culturelle ainsi qu'à son insertion professionnelle" (ANLCI, 2003, p. 74). Là où le terme *compétences de bases* mettait l'accent sur le seuil minimal, le terme *compétences clés* ouvre la perspective d'un horizon de compétences, permettant, pour filer la métaphore de la clé, d'ouvrir de plus en plus de portes. Pour autant, le terme *illettrisme* reste profondément ancré dans le discours public, s'accompagnant, bien souvent, de termes catastrophiques et alarmistes, témoins de représentations sur la situation d'illettrisme l'apparentant à un phénomène profondément atypique, marginal et problématique.

2. 3 L'illettrisme : un concept clair... mais des contours mouvants

Si l'illettrisme possède une définition claire, ayant pris soin de délimiter ses contours (autrement dit, ce que n'est pas l'illettrisme) et s'appuyant sur un certain nombre de critères (scolarisation, âge et origine de la personne notamment), dans les faits le bornage de l'illettrisme est par essence flottant car ce qui constitue les compétences de base, ou compétences clés, est en perpétuelle redéfinition du fait de l'évolution de la société et de ses exigences :

Les compétences de base sont aussi appelées compétences fondamentales, compétences transversales, compétences clés. Il n'y a pas aujourd'hui de consensus sur la liste des compétences de base et sur la façon de les nommer, le débat et les travaux sont ouverts... (ANLCI, 2003, p. 13).

On utilise donc une notion dont le fonds conceptuel est réajusté en permanence, ce qui explique la difficulté à l'appréhender et à la manipuler de façon stable :

[l]a difficulté à comprendre la notion d'illettrisme tient à ce qu'il ne s'agit pas d'une notion absolue, comme le fait d'avoir les yeux bleus, mais d'une notion relative, comme le fait de peser un certain poids ou d'avoir une certaine taille, avec en outre ceci de particulier que l'instrument de mesure, la bascule ou la toise, varierait selon la période historique ou le lieu géographique considéré (FIJALKOW ; FIJALKOW, 2010, p. 35).

Est-ce à dire, alors, que l'illettrisme ne pourra jamais ni diminuer, ni disparaître ? Doit-on parler, comme Bernard Lahire, de *fabrique publique de l'illettrisme* (LAHIRE, 2005) ? Pour certains auteurs, le constat est effectivement sans appel : "L'illettrisme a de l'avenir puisqu'il suffit d'augmenter les exigences pour maintenir le taux d'illettrés" (POISSENOT, 2019, p. 30). En effet, on ne peut être optimistes à la lecture du descriptif de l'enquête IVQ réalisée en 2022 : désormais renommée enquête *Formation tout au long de la vie*, celle-ci intègre un module *Compétences de la vie quotidienne* qui est dit *inspiré* de l'enquête IVQ (INSEE, 2023). Les résultats obtenus, s'ils seront donc comparés aux données des précédents enquêtes, ne pourront vraisemblablement qu'être considérés avec une grande précaution, puisque les protocoles diffèrent. Ce biais méthodologique, qui peut paraître surprenant pour qui est attaché à la rigueur scientifique des dispositifs d'évaluation, n'est pas nouveau dans le domaine de l'illettrisme : ainsi le test de français réalisé auprès des jeunes lors de la JDC (Journée Défense et

Citoyenneté)² est réactualisé tous les cinq ans, ce qui annihile la possibilité d'une étude fine des résultats de manière longitudinale.

Si l'illettrisme est, pour de nombreuses personnes, une réalité tangible, une problématique personnelle engendrant exclusion voire marginalisation et souffrance, il apparaît être dans le même temps et dans une certaine mesure un construit social et idéologique, dont l'étendue repose sur les exigences fixées, et sans cesse réévaluées à la hausse, par une société ayant sacralisé des pratiques de l'écrit. Comment cela se problématise-t-il en contexte réunionnais ?

3 L'île de La Réunion : un territoire aux multiples facettes

3.1 Quelques considérations sociohistoriques

L'île de La Réunion est une terre émergée de 2500 km² située dans l'océan Indien à l'est de Madagascar. Colonie française à partir du XVIII^e siècle, l'esclavage y est instauré jusqu'à son abolition en 1848. Contrairement à certaines colonies françaises, l'île est inhabitée lors de sa découverte : des esclaves, principalement originaires de Madagascar, d'Afrique de l'Est et d'Inde, y sont donc amenés pour travailler dans les plantations, tournées vers le commerce du sucre, du café et des épices (MARTINEZ, 2001). A la période de l'esclavagisme succèdera l'engagisme : des travailleurs volontaires, essentiellement originaires d'Inde, de Chine et d'Afrique de l'Est, viennent remplacer dans les plantations les esclaves récemment affranchis. A partir du XIX^e siècle, plusieurs événements (l'effondrement du cours du sucre, la Première Guerre Mondiale puis la Seconde Guerre Mondiale) viennent ébranler le système économique de l'île, et à la veille de la Départementalisation de 1946, la population est dans un dénuement extrême. La Départementalisation marque l'avènement de l'instauration d'une *politique de rattrapage* : création des infrastructures, amélioration des conditions de vie et des conditions sanitaires, accès à l'éducation pour la population... Progressivement, la société réunionnaise se tourne vers le modèle de la société de consommation et vers un mode de vie à la française.

² La JDC est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans et ayant procédé à leur recensement. Lors de cette journée, des enseignements sur la défense nationale, l'engagement militaire, le civisme et la citoyenneté sont proposés. Un test d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française est également réalisé.

L'île compte aujourd'hui 863.100 habitants³. Si la lutte contre l'illettrisme est un défi majeur, elle n'est pas la seule préoccupation du territoire : la pauvreté y reste nettement plus importante qu'en France hexagonale (37% contre 15%), le taux de chômage y est élevé (18%) et l'accès au logement est une problématique de plus en plus criante.

3.2 Créolisation et hybridité linguistique et culturelle

De par son histoire, La Réunion voit se côtoyer, depuis toujours, des groupes issus de divers horizons, chacun porteur de cultures, de valeurs, et de pratiques linguistiques différentes. Si ces différentes strates auraient pu se juxtaposer, elles se sont au contraire métissées, donnant lieu à une identité réunionnaise commune, dont le socle est la langue créole, parlée par une grande majorité de la population. Il y a donc eu, à La Réunion, *créolisation*, ce qui peut s'entendre comme “un processus anthropologique de création de lien social et de code linguistique qui laisse apparaître une culture nouvelle” (PRUDENT, 2011, p. 1). Cette créolisation, loin de gommer les caractéristiques ethnoculturelles de chaque communauté, offre à chacune la possibilité de maintenir des pratiques et des usages, tout en adoptant le prisme de la créolité. La créolisation apparaît donc être une forme d'hybridation, résultante d'une série de négociations et d'un mouvement entre acculturation et réinvention (GHASARIAN, 2002).

La genèse du créole réunionnais est un exemple emblématique de ce processus. Au départ appropriation de formes dialectales de français parlées au XVII^e siècle, ce nouveau code linguistique connaît une restructuration, amenant à une grammaire originale et empruntant certains traits – principalement lexicaux – aux langues parlées par les esclaves (CHAUDENSON, 2002). Ayant obtenu le statut de langue régionale en 2011, le créole réunionnais évolue depuis son émergence au contact du français, qui est quant à lui la langue officielle de l'île. Largement parlé par la population, le créole réunionnais n'en reste pas moins une langue minorée, et des représentations linguistiques à teneur diglossique continuent à circuler auprès d'une partie de ses locuteurs (BAVOUX, 2002) : le créole est moins utile que le français, moins prestigieux, ou est perçu comme freinant la bonne acquisition du français. Des discours circulent tout particulièrement sur sa graphisation, qui ne fait pas à ce jour l'objet d'un consensus, et sur son statut de langue écrite : pour d'aucuns, le créole réunionnais est une langue de l'oral, échappant au carcan de l'écrit, et dans un certain sens plus libre, ce qui résonne

³ Chiffres de l'INSEE, population au 1^{er} janvier 2020.

de manière symbolique avec l'histoire de l'île et de ses habitants. Fixer l'orthographe de cette langue serait alors presque contre-nature, car le créole est une langue *qui se dit* et *qui se vit*. Ces discours nous amènent par conséquent à nous questionner sur le rapport de la société réunionnaise à l'écrit. Quelle place l'écrit occupe-t-il dans les pratiques des Réunionnais ?

3.3 La Réunion, une société de l'oral ?

La Réunion est souvent qualifiée, dans les discours, de société à tradition orale. L'histoire donne en effet raison à cette acception : lors de la période esclavagiste, les savoirs ne se transmettaient que de manière orale lors des rassemblements, et les traditions orales sont intimement associées à la langue créole. Ainsi, on recense les *rakontaz* (contes), les *kosa in shoz* (devinettes), ou encore les *fonkèr* (poèmes déclamés), qui sont des pratiques encore à l'usage. Le système scolaire, lieu de l'appropriation de l'écrit par excellence (mais dans la langue officielle uniquement), a longtemps été réservé à l'élite et à la population bourgeoise de l'île, et la massification de la scolarisation ne s'observe qu'à partir des années 60 (SIMONIN ; WOLFF, 2002). Ainsi, en 1960, 60% de la population réunionnaise se trouvait en situation d'analphabétisme. Le chiffre diminue considérablement mais on recense encore, en 2000, 20% de personnes analphabètes.

S'il est indéniable qu'une tradition de l'oral caractérise de manière profonde la société réunionnaise, une observation des usages actuels montre que la société est désormais pleinement inscrite dans l'écrit ; on peut alors la considérer comme une société à tradition écrite récente (CALVET, 1997). Toutefois, cette notion de récence est à relativiser, si l'on prend en considération le fait que les premières œuvres écrites en créole réunionnais datent du XIX^e siècle ; citons pour exemple les *Fables créoles dédiées aux dames de l'île Bourbon* de Louis Héry, parues en 1828 et adaptées des *Fables choisies* de Jean de La Fontaine. C'est à nouveau l'hybridation qui semble caractériser la société créole : pratiques de l'oral et pratiques de l'écrit se superposent et coexistent. Dans ce paysage socioculturel singulier, quel sens prend alors le terme *illettrisme* ? Qu'en dit-on dans le paysage médiatique et qu'en disent des personnes pouvant être considérées comme illettrées ?

4 Discours croisés sur l'illettrisme

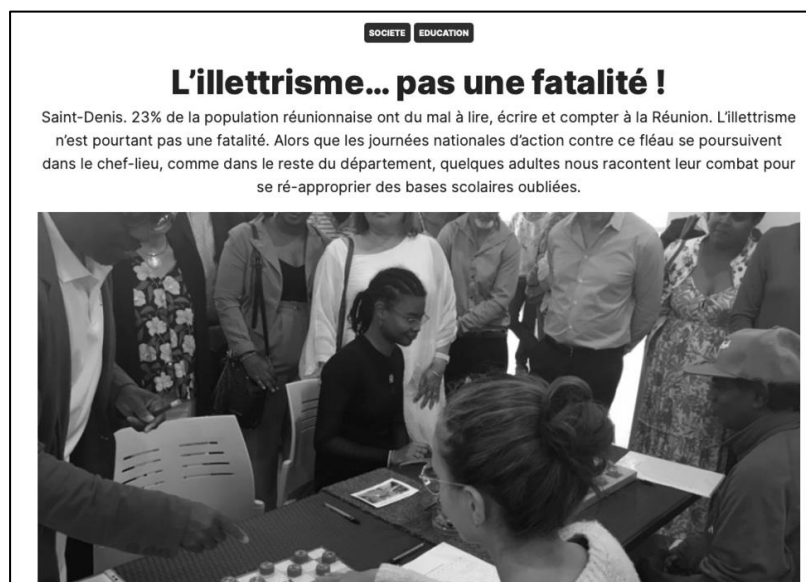
4.1 Discours dominant : discours médiatique et politique

L'étude exhaustive du fonds discursif produit par les médias sur l'illettrisme ne saurait être possible ici, aussi nous nous contenterons de reproduire quelques extraits assez représentatifs du discours majoritaire. Celui-ci tend, comme nous allons le voir, à accentuer la dimension misérabiliste de l'illettrisme ; ainsi,

L'illettrisme prend un aspect de « maladie sociale », un portrait type de l'illettré est dressé : il vit dans la honte, se cache, évolue dans un néant culturel, ne peut s'épanouir et, de plus, son illettrisme le conduirait à être incapable de s'exprimer oralement. L'illettré est présenté comme un infirme, un handicapé, un mutilé ; à propos de l'illettrisme, on parle de symptômes, de diagnostic à poser, de maladie contagieuse à enrayer, car il s'agit d'un danger associé à la marginalité et à la délinquance, danger caché et méconnu (HORELLOU-LAFARGE ; SEGRÉ, 2016, p. 45).

La terminologie utilisée amène effectivement à une *pathologisation* de l'illettrisme, comme en témoignent les extraits suivants :

Figure 1 – Extrait de l'article du 11 septembre 2022 paru sur Clicanoo.re



Source : <https://www.clicanoo.re/article/societe/2022/09/11/lillettrisme-pas-une-fatalite>.

Figure 2 – Extrait de l'article du 4 juin 2022 paru sur Linfo.re

Touchant 25,4 % de la population réunionnaise selon un rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la jeunesse datant de mai 2022, l'illettrisme est un véritable problème. Pour donner envie aux enfants de lire, une bibliothèque mobile est venue à leur rencontre au Bassin Bleu, à Sainte-Anne.

A lire également

- Illettrisme
- Saint-Benoît



Saint-Benoît : une maison ravagée par incendie, aucun blessé n'est à déplorer

Saint-Benoît : le marché Paysan fait son retour dimanche

Sillonnant les quartiers décentralisés et toutes les écoles de Saint-Benoît depuis 1992, le Médiabus a pour objectif de rendre la lecture accessible à tous et lutter contre l'illettrisme à La Réunion.

Des enfants intéressés

C'est au Bassin Bleu, à Sainte-Anne, que le Médiabus est allé à la rencontre des marmailles : *"J'aime un peu lire mais pas trop, explique une enfant, et des fois je suis un peu occupée"*. Assis en pleine nature, les enfants devorent toutes sortes de livres : *"Je lis One Piece, c'est des pirates qui cherchent des trésors"*, raconte un marmaille. Une autre confie : *"Moi j'adore la lecture et je pense que j'ai un très bon niveau"*.

Malgré tout, au fil du temps, Sabrina Grondin Allane, bibliothécaire et encadrante, a remarqué un désintéressement du livre auprès des enfants : *"Les enfants lisent de moins en moins. Ils sont beaucoup plus sur leur téléphone, tablette ou les jeux vidéos, donc l'importance de toucher et de manipuler le livre est crucial et le faire dès le plus jeune âge est primordial"*, indique Sabrina.

Des évaluations satisfaisantes ?

Bien qu'il y ait une mauvaise compréhension de la lecture à La Réunion, Jean-François Salles, inspecteur d'académie et adjoint à la rectrice, est optimiste quant aux dernières évaluations effectuées dans le secteur du primaire : *"Les repères indiquent qu'aussi bien en France qu'à La Réunion, les élèves progressent depuis que l'on a mis en place les évaluations nationales dans le milieu de la lecture et notamment à La Réunion avec une progression de près de 8 à 10 points selon les compétences de la lecture"*, explique-t-il.

Pour combattre l'illettrisme, la Région et le Département mettent en place un plan de lutte contre ce mal, ainsi qu'un plan de réinsertion pour les adultes également concernés.

Source : <https://www.linfo.re/la-reunion/societe/illettrisme-une-bibliotheque-mobile-va-a-la-rencontre-des-marmailles-pour-les-inciter-a-lire>.

Figure 3 – Extrait de l'article du 8 septembre 2022 paru sur Réunion La Première

La journée nationale de lutte contre l'illettrisme a lieu ce jeudi 8 septembre. Dans l'île, près de 23 % des Réunionnais ne savent ni lire ni écrire, soit plus de 116 000 personnes. Différentes actions sont menées, dont une table ronde à Saint-Pierre.

LP / LP · Publié le 8 septembre 2022 à 13h04

C'est un fléau qui touche notre île. Ce jeudi 8 septembre, différentes actions ont lieu pour la journée nationale de lutte contre l'illettrisme.

23 % des Réunionnais touchés par l'illettrisme

Dans l'île, près de 23 % des Réunionnais ne savent ni lire ni écrire, soit plus de 116 000 personnes. Ces chiffres de l'Insee remontent à 2011.

Rassembler les acteurs

Source : <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/l-illettrisme-touche-pres-de-23-des-reunionnais-1319440.html>.

On recense dans les extraits présentés les termes et structures discursives suivantes : *fléau, mal, combat, combattre, problème, lutte(r) contre l'illettrisme*, ou encore *touchés par l'illettrisme*. Si l'illettrisme n'est pas présenté comme une fatalité, et si certains articles de presse cherchent avant tout à mettre l'accent sur les initiatives de soutien à la littératie (Figure 2), le vocabulaire utilisé persiste à affirmer le caractère dramatique du phénomène et entretient un imaginaire autour de la maladie (propagation, contagiosité...). Un changement terminologique est toutefois relevé dans les articles de presse relatifs au positionnement stratégique adopté par les structures institutionnelles et politiques de l'île :

Figure 4 – Extrait de l'article du 22 septembre 2022 paru sur Zinfo974



Source : https://www.zinfos974.com/Signature-de-la-Charte-d-engagement-et-de-partenariat-du-Plan-Regional-pour-la-Maitrise-des-Competences-Cles_a187321.html.

Il ne s'agit donc plus de lutter *contre* l'illettrisme, mais de s'engager *pour* la maîtrise des compétences. Ce discours se retrouve dans le comité de la Région Réunion relatif à la Commission Permanente du 9 septembre 2022 :

Le problème de l'illettrisme à La Réunion revêt un caractère particulièrement sensible du fait de sa relative ancienneté et de son ampleur persistante. Malgré les actions conduites ces dernières années, force est de constater que le défi de l'acquisition, par tous, des compétences-clés demeure un défi à relever. Dès lors, il est apparu nécessaire à la nouvelle mandature de renouveler la stratégie de la collectivité régionale en matière de lutte contre l'illettrisme. Il s'agit d'adopter un nouvel horizon éthique qui mobilise les personnes concernées, qui les protège de la stigmatisation, qui promeut les savoirs, fait évoluer les cadres en vigueur et qui considère que l'action publique est nécessairement à évaluer, dans sa mise en œuvre et dans ses résultats (RÉGION RÉUNION, 2022, n. p.).

Si les termes *problème* et *lutte* persistent à être utilisés, un nouveau vocable fait son apparition : *défi*, *stratégie*, *[protection] de la stigmatisation*. On peut remarquer à travers ces deux extraits un changement de focus : il ne s'agit plus tant de traiter l'illettrisme que de nommer les acteurs, de raisonner en termes de stratégies et de partenariat. Il reste à savoir si ce nouveau champ sémantique de l'illettrisme sera celui préférentiellement adopté par les médias dans les années à venir.

4.2 Discours minoritaire : discours de personnes dites illettrées

Intéressons-nous maintenant aux points de vue et aux discours de personnes qui, selon les critères définitoires actuels, sont effectivement à considérer comme étant en situation d'illettrisme, ou se situent sur le continuum des difficultés face à l'écrit. Ces témoignages ont été recueillis par des étudiants dans le cadre d'un enseignement portant sur l'histoire de l'illettrisme, sa prévention et les moyens d'accompagnement possibles. Les étudiants avaient pour consignes de mener un entretien auprès d'une personne identifiée comme illettrée, ou ayant de faibles pratiques de l'écrit ; leur objectif était de questionner le concept d'illettrisme au regard des témoignages recueillis et de sonder, si la situation s'y prêtait, les raisons de la non-littératie des enquêtés. Au total, 49 récits ont été récoltés ; nous présenterons ici l'analyse de huit témoignages que nous considérons assez emblématiques en termes de production de discours alternatifs sur l'illettrisme. Nous présentons, dans le tableau ci-dessous, les principales caractéristiques des témoins interrogés :

Tableau 1 – Caractéristiques des témoins de l'étude

Nom d'emprunt	Age du témoin	Sexe	Région de résidence actuelle	Profession
Pascal	78 ans	Masculin	Nord de l'île	Retraité
Chantale	60 ans	Féminin	Sud de l'île	Cheffe cantinière
Sébastien	21 ans	Masculin	Nord de l'île	Sans emploi
Auguste	80 ans	Masculin	Ouest de l'île	Retraité
Nicolas	22 ans	Masculin	Est de l'île	Sans emploi
Ludovic	21 ans	Masculin	Nord de l'île	Agent de sécurité
Axel	55 ans	Masculin	Est de l'île	Ouvrier paysagiste
Serge	60 ans	Masculin	Ouest de l'île	Employé polyvalent

Source : Élaboré par l'auteur.

Nous nous proposons de nous attarder sur les grandes thématiques ayant émergé du traitement des corpus recueillis.

4.2.1 La littératie versus l'expérience et la motivation

Le discours des témoins se rejoint sur la motivation et l'envie de développer des compétences professionnelles. Plusieurs ont une longue expérience à relater : c'est le cas par exemple de Pascal, qui, après avoir multiplié les expériences professionnelles, rachète le garage où il était employé et devient chef d'entreprise : *Ben / j'ai le travail dans le sang / j'étais un planteur j'ai été un vendeur de bazar dans la ville de Saint-Denis [...] / j'ai appris beaucoup de métiers / manœuvre maçon / **moïn la aprî**⁴ [j'ai appris] beaucoup de choses mais après **moïn la lans amoin** [je me suis lancé] dans le garage.*

Auguste, quant à lui, réalise toute sa carrière dans la même entreprise mais gravit progressivement les échelons : *A 18 ans **moïn la travay** [j'ai travaillé] comme homme / là **té pèy amoin** [on me payait] comme un homme **kom tout travayèr** [comme n'importe quel travailleur] [...] **Mon travay moïn lété dedan moïn la bien réusi** [j'ai bien réussi dans le poste que j'occupais] / [...] **moïn la aprann amèn** la machine [j'ai appris à utiliser les machines] / **mon patron la nome amoin** [mon patron m'a promu] chef d'équipe.*

⁴ Les segments en créole réunionnais sont matérialisés en gras. Leur traduction est proposée entre crochets.

Pour Pascal, les personnes en situation d'illettrisme ont une motivation à toute épreuve et l'envie de relever des défis : *Quelqu'un instruit i ve pa rant [ne veut pas rentrer] dans le système **moïn la rantré** [dans lequel je suis entré] / de créer in [une] entreprise accepte des trucs personne i ve pas rantré [personne ne voudrait entrer] dedans*. C'est aussi le discours tenu par Serge, parti en France hexagonale à 19 ans, un diplôme de soudeur en poche, et qui a multiplié les expériences professionnelles : ***Moïn mi ve évolué** [moi je veux évoluer] / toujours évoluer*.

Le parcours n'est parfois pas si évident et nécessite une forme de résilience. Chantale, issue d'une famille pauvre et victime de maltraitance dans son enfance, relate ainsi : ***Moïn la luté desi moïn mèm** [j'ai pris sur moi] / et sans l'aide de ma maman ou de mon papa [...] **moïn la persévéré moïn la avansé** [j'ai persévéré et j'ai avancé] **moïn la kré** [j'ai créé] mon parcours **moïn mèm** [moi-même]*.

4.2.2 La non-littératie n'est pas un frein à l'instruction et à l'acquisition de compétences

Malgré des lacunes plus ou moins importantes en littératie, les témoins ont pu acquérir des compétences, connaissances et diplômes, et ont vu leurs compétences reconnues. Pascal parle de lui-même en ces termes, non sans fierté : ***Dan son degré / li koné ni A ni B li la gign in diplom** [alors qu'il ne connaît ni A, ni B, il obtient un diplôme] / maître artisan médaille d'or **pourtan li koné rien koman li la fé ?** [pourtant il ne connaît rien comment il a fait] [...] **mé moïn la gign mon diplom moïn la bat lé zot zinstrui donc amoin moïn té pa instrui moïn té intelijan** [mais j'ai eu mon diplôme j'ai battu les autres instruits alors que moi j'étais pas instruit mais j'étais intelligent]*.

Ceci rejoint le discours d'Auguste : *Au fond **kan li la vu mon travay té plé ali** [quand il a vu – le patron – que mon travail lui plaisait] **mi koné pa lir mé moïn la u** [je ne sais pas lire mais j'ai eu] des médailles travail / **moïn la u** [j'ai eu] quatre médailles travail*.

A l'issue de son service militaire, Serge obtient un diplôme de carreleur puis différents permis de conduire pour pouvoir être polyvalent dans son emploi. C'est aussi une grande fierté pour cet homme qui a eu un parcours scolaire difficile et a arrêté sa scolarité au début du CM2 : *Du coup **moïn la u** [j'ai eu] tous les permis / toujours CM2 hein ! Il se sent aujourd'hui pleinement reconnu et valorisé – notamment financièrement – dans son entreprise : **Moïn la vréman progressé** [j'ai vraiment progressé] dans mon travail / du coup ça fait 20 ans **moïn lé***

*[que je suis] dans l'entreprise / le salaire que **moïn néna** [j'ai] / **na dé person ke la fé dé zétud la poin se salèr la** [il y a des gens qui ont fait des études et qui n'ont pas ce salaire-là].*

Pour Axel, la compétence n'est pas corrélée à la littératie, et il cite alors toutes ses connaissances liées à son métier : *Pas besoin d'écrire / **mi koné le mèt karé koman i fo tay in gazon** [je connais les mètres carrés comment il faut tailler le gazon] / **mi koné koman i fo labour la tèr pou mèt la tèr an normal pou planté** [je sais comment labourer la terre pour la préparer pour planter] / [...] / tout ça **mi pe dékri aou** [je peux te le décrire] de A jusqu'à Z !*

4.2.3 La non-littératie n'est pas un obstacle dans un monde solidaire

Alors que l'illettrisme postule une situation mal vécue de dépendance à autrui pour réaliser des tâches quotidiennes impliquant le lire / écrire, les témoins évoquent tous la normalité de l'aide demandée et reçue : *et **ma la inskri amoin lintérim et la la pu èd amoin trouv in ti travay ou akonpagn amoin dan lé démarsh pou fé out CV ou pou akonpagn aou** [je me suis inscrit à l'intérim et là on m'a aidé à trouver un petit travail et on m'a accompagné dans les démarches pour faire un CV ou pour accompagner] (Sébastien). Non je me fais aider des fois **sé koz de flemme** [c'est à cause de la fénéantise] (Nicolas). Lorsqu'il faut remplir les papiers ben je viens avec je viens jamais tout seul mais avec une personne au moins qui pourra m'aider (Ludovic).*

Pour Chantale, l'objectif même des dispositifs associatifs est d'aider aux démarches, sans qu'il soit pour autant nécessaire de devoir réapprendre. N'ayant aucun attrait pour l'outil informatique, elle se saisit des aides disponibles quand cela est requis, ce qui la dispense de devoir faire l'effort d'un apprentissage : ***ou sa alé** [tu vas aller] dans l'association **ou sa fé èd aou pi bon ben lé bon ou sa pu pran aou la tèt la dsi / antouka moïn mi sa pu prann amoin la tête là-dessus** [tu vas te faire aider et puis bon c'est bon tu vas plus te prendre la tête / en tout cas moi je ne vais plus me prendre la tête là-dessus].*

Pour Pascal, il était tout à fait normal, en tant que chef d'entreprise, de faire appel à des personnes plus compétentes pour gérer les aspects administratifs et financiers : *Non jamais de problèmes [...] gérer **moïn té trouv** [je trouvais] quelqu'un **i fé mon bann faktur moïn na kelkin té ranpli tout mon papié mi sa déposé / moïn té pèy mon zinpo moïn té pèy tout mé***

zafèr [quelqu'un qui fait mes factures, j'avais quelqu'un qui remplissait tous mes papiers et j'allais déposer / je payais mes impôts je payais toutes mes affaires].

4.2.4 L'illettrisme : discours et contre-discours

Pour les témoins, l'illettrisme est associé, dans les représentations collectives, à la bêtise et à l'incapacité, ce qu'ils réfutent, à l'image de Sébastien ou de Chantale : *Déjà personnellement **mi di pa ke mi lé iletré kom** tout le monde **i kroi** [je ne dis pas que je suis illettré comme tout le monde pense] / **de moun i imajin que kan ou na dé difikulté koma zot i pran aou in pe pou in kouyon** [les gens imaginent que quand tu as des difficultés comme ça tu es un peu bête] (Sébastien). ***Nou lavé** [on avait] des difficultés **mé nou té pa marmay iletré kan même** hein [on n'était pas pour autant des enfants illettrés] [...] n'empêche que **nou té avans** [on progressait] quand même (Chantale).**

Ludovic est sensible à l'imaginaire de la maladie sociale véhiculé par le discours public : *Personnellement je me considère pas comme un illettré / parce que tous les jours ben je combats ça / j'essaie de m'améliorer de ne plus l'être c'est pas quelque chose de définitif [...] j'ai l'impression que c'est comme une maladie et une maladie ben elle doit être soignée / mais c'est pas pour moi c'est pas une maladie justement parce que comme je l'ai dit ben on peut le surmonter. La honte d'en parler peut également être présente : Justement je cherchais à le cacher parce que c'est pas quelque chose qui est très beau à savoir ou bien à dire (Ludovic).*

L'invisibilité de l'illettrisme est un atout pour certains témoins, car cela les protège, en quelque sorte, des représentations et de la stigmatisation : *La façon **mi parl** [dont je parle] avec des gens / **lé jan i koné pa si mi / i koné pa / paske kan i poz aou dé kestion mi rézone / mi parl èk zot / zot i koné pa zot** [les gens ne savent pas si / ils ne savent pas / parce que quand on me pose des questions je réponds j'ai un raisonnement / je parle avec eux / ils ne savent pas] (Pascal). *Du coup ben certaines personnes le découvriraient lorsque je devais peut-être parler enfin lire un texte / mais en général ça se voit pas à mon apparence physique forcément (Ludovic).**

Pour Chantale et Pascal, l'illettrisme peut donner une force et une envie de se surpasser : *Des fois c'est des personnes **ke i dépas aou** [qui te dépassent] justement / **dan zot lilétris ke zot i lé zot i dépas aou** [dans leur illettrisme ils te dépassent] quelque chose **na in mémoir in mantal in pe plus ke ou** [il y a des capacités de mémoire un mental plus que toi] (Chantale). *Beaucoup de gens comme moi / illettrés / **lé** [sont] beaucoup plus instruits des intelligents [...]**

des gens comme nous **lé fou** [sont fous] / **i rant dan lavantur** sans regarder **ousa li sava nou** [ils rentrent dans l'aventure tête baissée] (Pascal). Nicolas, quant à lui, est partagé entre l'envie et le refus de passer, à l'avenir, son baccalauréat : *Envie mais je ne le ferai pas / ben parce que je me dis que je vais continuer sur cette lancée pour me prouver que... [enquêteuse : que c'est pas parce que vous avez pas votre bac que vous pouvez pas y arriver ?] C'est ça ! Il y a en quelque sorte l'envie d'un dépassement personnel, qui ne passe pas forcément par l'accès à un haut degré de littératie.*

La non-littératie est également pour certains témoins compensée par l'oral : **Mi ariv a konprann de moun et de moun i konpran amoin** du coup **mi di** que c'est ça le plus important [j'arrive à comprendre les gens et les gens me comprennent du coup je pense que c'est ça le plus important] (Sébastien). **Moin té ariv té diskut tèl shoz pa bien moin té koz avec zot** [j'arrivais je discutais ça ce n'est pas bien je parlais avec eux] (Auguste). Aussi peut-être qu'à l'oral je j'ai plus de points forts qu'à l'écrit parce que à l'oral ben je peux en regardant une personne parler / en fait c'est comme ça que j'ai appris aussi à mémoriser la façon dont la personne parle et répéter (Ludovic).

5 Conclusion

L'illettrisme est un concept fort dans la société contemporaine, qui résonne avec des craintes et des fantasmes sur l'écrit. Il tire sa force de deux faits : d'une part, c'est un concept ancien, reconnu comme problématique sociale, et d'autre part, son caractère excluant, marginalisant, handicapant, est une réalité pour une partie des personnes en situation d'illettrisme. Il bénéficie donc d'un ancrage à la fois politique, étatique, et d'un ancrage dans la réalité quotidienne, avec des conséquences qui ne peuvent être niées.

Mais dans le même temps, dans les territoires où il est encore très présent au regard des chiffres, les discours ne sont pas aussi unanimes sur l'illettrisme : La Réunion en est un bon exemple. En marge du discours médiatique et institutionnel, qui ancre encore l'illettrisme comme *pathologie sociale*, il est donné à entendre des discours marginaux, secondaires, qui ont moins de relais dans l'espace public. Dans ces discours, l'illettrisme n'est pas un concept opérant, car la littératie n'est pas un but en soi. L'illettrisme, comme vecteur de stéréotypes, comme concept figant un individu dans une forme d'incapacité, est peu accepté pour parler de soi. Le savoir et la compétence peuvent s'exprimer de différentes manières, et l'appui sur le collectif, qui offre une entraide, est accepté et normalisé. On peut considérer que l'illettrisme

est emblématique d'une fracture épistémologique entre deux modèles sociétaux et deux rapports aux savoirs et au monde : d'une part, un modèle où la littératie est souveraine et où le citoyen est un individu qui vise l'autonomie, la pleine indépendance basée sur la réalisation personnelle, et de l'autre, un modèle où la non-littératie est banalisée, car compensée, contrebalancée par l'oral, les expériences, la curiosité et le principe de solidarité entre les individus.

Alors, l'illettrisme finira-t-il par disparaître ? Si la réflexion terminologique pousse à l'abandon du terme, jugé trop péjoratif, trop chargé compte tenu des circonstances de son apparition, on a lieu de penser que la figure de l'illettré restera dans les imaginaires. Cette dernière ne peut se dissiper car, de la même manière que Georges Canguilhem mentionnait que l'état de normalité a besoin de l'état pathologique pour se définir (CANGUILHEM, 1966), le monde de la littératie semble avoir besoin de la non-littératie pour pouvoir s'étendre et se délimiter. Il y aura toujours un *combat* contre l'illettrisme, car celui-ci est l'incarnation de ce que la société refuse et valorise dans le domaine des savoirs, de la culture et de leurs modes de transmission.

RÉFÉRENCES

ANLCI. *Cadre national de référence*. Disponible ici : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Cadre-national-de-reference-sept-2003>. Accès le : 03 mars 2023.

ANLCI. *L'évolution de l'illettrisme en France*. Disponible ici : <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national/L-enquete-Information-et-Vie-Quotidienne>. Accès le : 05 mars 2023.

BARTON, David ; HAMILTON, Marie. La littératie : une pratique sociale. *Langage et société*, Paris, v. 3, n. 133, p. 45-62, sept. 2010.

BAVOUX, Claudine. Représentations et attitudes dans les aires créolophones. In : BAVOUX, Claudine ; DE ROBILLARD, Didier (Org.). *Linguistique et créolistique* : Univers Créoles 2. Paris : Economica, 2002. p. 57-76.

CALVET, Louis-Jean. *La tradition orale*. Paris : PUF, 1997.

CANGUILHEM, Georges. *Le normal et le pathologique*. Paris : PUF, 1966.

CHAUDENSON, Robert. Le cas des créoles. *Hérodote*, Paris, v. 105, n. 2, p. 60-72, 2002.

CLICANOO.RE. *L'illettrisme... pas une fatalité !* Disponible ici : <https://www.clicanoo.re/article/societe/2022/09/11/lillettrisme-pas-une-fatalite>. Accès le : 11 juillet 2023.

FIJALKOW, Jacques ; FIJALKOW, Eliane. *Idées reçues : La lecture*. Pologne : Le Cavalier Bleu, 2010.

GHASARIAN, Christian. La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles. *Ethnologie française*, Nanterre, v. 32, n. 4, p. 663-676, 2002.

HÉRY, Louis. *Fables créoles dédiées aux dames de l'île Bourbon*. Saint-Denis : Impr. De Lahuppe, 1828.

HORELLOU-LAFARGE, Chantal ; SEGRÉ, Monique. *Sociologie de la lecture*. Paris : La Découverte, 2016.

INSEE. *Enquête information et vie quotidienne*. IVQ. Disponible ici : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1247>. Accès le : 03 mars 2023.

LA FONTAINE, Jean (de). *Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine et par lui revues et augmentées*. Paris : C. Barbin, 1692.

LAHIRE, Bernard. *L'invention de l'illettrisme*. Paris : La Découverte, 2005.

LATCHOUMANIN, Michel ; RIZZO, Gisèle. Prévention et lutte contre l'illettrisme à La Réunion : état des lieux, limites et enjeux. In : LATCHOUMANIN, Michel ; NAECK, Vassen (Org.). *Illettrisme à Maurice et à La Réunion : état des lieux et perspectives*. La Réunion : BTRC, 2011. p. 89-102.

LINFO.RE. *Illettrisme : une bibliothèque mobile va à la rencontre des marmailles pour les inciter à lire*. Disponible ici : https://www.linfo.re/la-reunion/societe/illettrisme-une-bibliotheque-mobile-va-a-la-rencontre-des-marmailles-pour-les-inciter-a-lire?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR1uEW7XAAAtRdBt8adFcBUfKEcJDapWlcn_ZNBVCNJvIUDE9Bq2Li1PMDcQ. Accès le : 11 juillet 2023.

MARTINEZ, Paul François. *Géopolitique de La Réunion*. Tome 1. Approches géohistoriques. Saint-André : Océan Editions, 2001.

POISSENOT, Claude. *Sociologie de la lecture*. Clamesy : Armand Colin, 2019.

PR2C. *Plan Régional pour la maîtrise des compétences-clés*. Disponible ici : <https://ccee.re/wp-content/uploads/2022/09/Plan-regional-pour-la-maitrise-des-competences-cles-PR2C.pdf>. Accès le : 05 mars 2023.

PRUDENT, Lambert-Félix. La Réunion, terre créole. Brève note pour une présentation linguistique de l'île. In : PRÉPARATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU PLURILINGUISME, 2011, Saint-Denis de La Réunion (document non publié).

RÉGION RÉUNION. *Commission Permanente du 9 septembre 2022*. Disponible ici : <https://regionreunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/commission-permanente-du-9-septembre-2022>. Accès le : 11 mars 2023.

RÉUNION LA PREMIÈRE. *L'illettrisme touche près de 23% des Réunionnais*. Disponible ici : <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/l-illettrisme-touche-pres-de-23-des-reunionnais-1319440.html>. Accès le : 11 juillet 2023.

SIMONIN, Jacky ; WOLFF, Eliane. L'école à La Réunion. *Hermès La Revue*, Meudon, v. 1-2, n. 32-33, p. 111-121, avr. 2002.

VOGLER, Jean. L'illettrisme en France. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, Paris, t. 43, n. 5, p. 13-16, juil. 1998.

ZINFOS974.COM. *Signature de la charte d'engagement et de partenariat du Plan Régional pour la maîtrise des Compétences-clés*. Disponible ici : https://www.zinfos974.com/Signature-de-la-Charte-d-engagement-et-de-partenariat-du-Plan-Regional-pour-la-Maitrise-des-Competences-Cles_a187321.html. Accès le : 11 juillet 2023.

Artigo submetido em: 16 mar. 2023

Aceito para publicação em: 17 jun. 2023

DOI: <https://dx.doi.org/10.22456/2238-8915.130906>